



Avril 2020

GUÉCÉ-INFO COVID19



Lettre d'informations aux Guécélardais & Guécélardaises dans le cadre de la crise sanitaire liée au covid-19.

Mes chers concitoyens,

Le 15 mars dernier, vous avez élu démocratiquement et légitimement les 23 membres du conseil municipal qui assureront l'administration de la commune pour la mandature 2020/2026. L'installation de celui-ci était programmée pour le vendredi 20 mars.

A l'issue du premier tour des élections, plus de 30 000 communes en France ont pu définir la composition de leurs conseils municipaux. Cependant les mesures de confinement instaurées avant cette date n'ont pas pu permettre l'installation de ces nouveaux conseils.

En conséquence, l'état a décidé que les élus de la mandature 2014/2020 continueraient d'assurer l'intégralité de leurs fonctions jusqu'à la mise en place du nouveau conseil probablement au cours du mois de juin.

Je remercie les élus qui restent motivés pendant la prolongation de leur mandat pour quelques semaines encore, avec abnégation comme ils l'ont fait ces six dernières années. Les futurs nouveaux conseillers sont informés des décisions prises par les élus en place, celles-ci sont en corrélation avec les mesures définies lors du vote des budgets le 11 mars.

Mesdames, messieurs, le confinement n'est pas un moment facile à vivre, cependant, pour préserver votre santé et celle des autres, respectez le confinement en appliquant les gestes barrières qui l'accompagnent. Il en va de l'éradication de cette pandémie et de la limitation de son triste bilan.

Le Maire,
Alain VIOT

*La mairie bien que fermée au public,
garde le contact avec ses administrés.*

Accueil : 02 43 47 07 47
Astreinte : 06 87 39 57 43 de 18h à 8h



POINT SUR LES TRAVAUX



Fin Mars, le gouvernement et les fédérations du bâtiment se sont mis d'accord sur un protocole définissant les conditions de reprise des chantiers dans le domaine de la construction.

L'OPPBTP a ainsi pu élaborer un guide de prévention des risques liés au COVID 19 à l'attention des entreprises. Elles ont pu ainsi adapter leurs protocoles de sécurité.

Les entreprises qui le souhaitaient ont alors pu reprendre leurs activités après la stricte mise en

place des adaptations nécessaires sur les postes de travail et après accord de la commune.

C'est le cas notamment sur le chantier de l'école depuis le 16 avril.

Le chantier de la maison de santé a repris mardi 21 avril par les opérations de désamiantage initialement prévues au 16 mars.

A ce stade, il reste difficile d'évaluer l'impact sur les plannings de réalisation des projets en cours.

ENVIRONNEMENT



Les agents communaux ont d'autres fonctions que de ramasser les détritus des personnes manquant de civilité autour des points d'apport volontaire et pire encore dans la nature.

Merci de soutenir les agents communaux qui malgré le confinement essayent de garder notre commune le plus propre possible.

La déchetterie est fermée tout le temps du confinement. Nous vous invitons à stocker vos déchets dans l'attente de l'ouverture.

La collecte des textiles dans les points relais est suspendue.

Rappel : Le ramassage des ordures ménagères se fait le jeudi, il faut donc sortir vos sacs le mercredi soir. En cas de jour férié dans la semaine, la collecte est reportée au vendredi

Brûlage Interdit Le brûlage des végétaux est une pratique polluante pour l'environnement et toxique pour la santé. Des solutions existent : compostage, broyage et paillage, tonte (mulching), nous attendons l'ouverture de la plateforme de déchets verts à Roëzé/Sarthe.

Les Troubles De Voisinage Afin que tout le monde puisse bénéficier d'un moment de calme, un arrêté fixe les jours et horaires pour vos travaux. Les jours ouvrables : 8 h 30 à 19 h 30. Les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Les dimanches et jours fériés de 9 h à 12 h



SCOLAIRE / EXTRA SCOLAIRE

Vous êtes un professionnel dans une des catégories suivantes :

Personnel travaillant en établissements de santé, en établissements médico-sociaux pour personnes âgées et handicapées, les professionnels de santé et médico-sociaux de ville. Les personnels chargés de la gestion de l'épidémie (ARS) et des préfectures et ceux

affectés à l'équipe nationale de gestion de la crise. Gendarmes, personnels de la police nationale, sapeurs-pompiers...

Personnels affectés aux missions d'aide sociale à l'enfance (ASE).

L'accueil est assuré par le service animation de la commune de Guécelard : animation@guecelard.fr ou 07 87 25 22 91

NOS COMMERCES A VOTRE SERVICE



Bon à Savoir!

Pour les achats de 1ère nécessité, Madame DIDIER et son équipe de Carrefour express proposent des livraisons à domicile. Vous pouvez passer commande.

Vos boulangeries, votre pharmacie, votre point presse et la pizzeria le Peppino, poursuivent leurs efforts.

Dès le 1^{er} mai votre pizzeria vous proposera de la vente à emporter et de la livraison sur commande.

Carrefour express : 02 43 87 11 34

Pharmacie Daudibon : 02 43 87 11 01

Boulangerie Mahé : 02 43 87 11 01

Boulangerie Au gué Moulin : 02 43 87 16 43

Pizzeria le Peppino : 06 52 08 96 76

Presse/tabac Le Louisiana : 02 43 87 12 05

Les marchés du jeudi et du dimanche matin se maintiennent de 9h à 12h30

SANTÉ



La municipalité va acheter des masques adultes pour la population ils seront distribués prochainement.

Nous vous remercions de maintenir vos efforts pour respecter les gestes barrières.

SOCIAL



Le CCAS et la banque alimentaire poursuivent leurs actions. Nous demandons à tous votre vigilance et votre bienveillance envers les personnes fragiles et ou en difficultés. N'hésitez pas à contacter le C.C.A.S si vous avez connaissance de ces personnes ou si vous êtes une de ces personnes.

CCAS de Guécélard

Madame JASPARD - Tél : 02 43 47 07 45.

Centre Local D'informations Aux Personnes Agées (CLIC) Tél : 02 43 61 03 49

Assistante Sociale

Madame COLLIER - Tél : 02 43 77 23 90

“OPERATION TRANQUILLITE SENIORS COVID-19”.

Une plateforme d'écoute pour les personnes âgées ou en situation de handicap est lancée par la gendarmerie de la Sarthe.

Cette plateforme a pour but de recueillir les préoccupations des personnes âgées en matière de sécurité mais aussi d'expliquer les différentes mesures du gouvernement mises en place depuis le début du confinement.



Pour joindre cette plateforme deux possibilités :

• **Par courriel** à cette adresse :

tranquilliteseniors-72@gendarmerie.interieur.gouv.fr

En précisant votre identité et votre numéro de téléphone.

• **Par téléphone** au : 02.43.39.06.33

La ligne est ouverte 7 jours sur 7 de 9 heures à midi et de 14 heures à 18 heures.

En cas d'urgence, préférez le 17

FERMETURE DES LIEUX PUBLICS

Par arrêté du 16 mars 2020, La Mairie, la bibliothèque, les salles des fêtes, la salle associative, le gymnase et l'école ont dû fermer et par arrêté du 08 avril, le cimetière a dû

ANNULATION DES MANIFESTATIONS

Par l'arrêté du 16 mars sur la fermeture des lieux public et en raison de la crise sanitaire, plusieurs manifestations ont été annulées.

Aussi nous nous associons au désarroi de nos associations s'impliquant inlassablement pour offrir aux Guécélardais des animations riches et variées (spectacles, lotos, Rand'omelette, matchs de foot, basket, carnaval, repas dansant, jeux de cartes, pétanque....)

Et d'autres vont venir à nous manquer : Les séances de cinéma, la commémoration intercommunale du 8 Mai, le meeting de New'stalgia American cars du 8 au 10 mai, le gala du groupe flash prévu le 23 mai, le bric à broc et le tournoi de foot du 5 et 6 juin, la première nuit du handicap le 13 juin, le gala de danse d'Aglaé le 20 et 21 Juin, la fête de l'école

également fermer ses portes. Ces décisions municipales faites par recommandations gouvernementales sont prises par mesure de précaution. Merci de votre compréhension.



et enfin, la fête de la musique du 27 juin. Toutes ces manifestations sont annulées.

Toutes les manifestations des associations sont à l'arrêt jusqu'au 15 juillet à minima.

Nous avons dû appeler les familles ayant prévu leur mariage ou le baptême civil de leurs enfants pour les reporter.

Nous espérons revenir vers vous très vite pour vous annoncer des dates où toutes les activités programmées auront lieu : La Belle Virée le 23 juillet, Le GuécéVTT le 27 septembre, le forum des associations, le concert à l'église du 4 octobre, le semi-marathon le 25 octobre et toutes les reprises des activités habituelles dans nos salles.

LA POSTE



La distribution des courriers/colis est réalisée quatre fois par semaine, du mardi au vendredi.

INFOS PARENTS

Une 12ème classe va ouvrir en septembre. Nous explorons plusieurs pistes pour sa localisation au cas où les travaux du local prévu à cet effet ne seraient pas terminés pour la rentrée suite à l'arrêt des travaux dû au confinement.

Ces informations sont susceptibles de changer en fonction des prochaines mesures du gouvernement

**Enfants en danger ?
Parents en difficulté ?**

Le mieux, c'est d'en parler !

www.allo119.gouv.fr

